
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-753 DU 24 DECEMBRE 2014

portant nomination des membres du Conseil
d'Administration de la Société Béninoise des
Hydrocarbures (SOBEH).

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu le traité du 17 octobre 1993 relatif à l'harmonisation du droit des Affaires en Afrique ;
Vu la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 portant création, organisation et fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
Vu le décret n° 2014-512 du 20 août 2014 portant composition du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;
Vu le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
Sur proposition du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 23 octobre 2014,

D E C R E T E :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du Conseil d'Administration de la Société Béninoise des Hydrocarbures (SOBEH) les personnes ci-après :

- **Monsieur KAKI Christophe**, représentant du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières, de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables ;
- **Monsieur ABOUDOU Aboubakari**, représentant du Ministre de l'Economie, des Finances et des Programmes de Dénationalisation ;
- **Monsieur KANHOUNON B. Norbert Boccace**, représentant du Ministre du Travail, de la Fonction Publique, de la Réforme Administrative et Institutionnelle ;
- **Monsieur WOROUCOUBOU ALI Habibou**, représentant du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- **Monsieur ZOUNTCHEME Thomas**, représentant du Ministre de l'Economie Maritime et des Infrastructures Portuaires ;
- **Madame JIMAJA Prisca R. Sènamì**, représentante du Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement et de la Protection des Ressources Naturelles et Forestières ;

- **Monsieur WANVOEKE G. S. Arsène**, représentant du personnel de la Société Béninoise des Hydrocarbures (SOBEH).

Article 2 : Est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société Béninoise des Hydrocarbures (SOBEH), le représentant du Ministre de l'Energie, des Recherches Pétrolières et Minières de l'Eau et du Développement des Energies Renouvelables.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de sa date de signature et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 24 décembre 2014

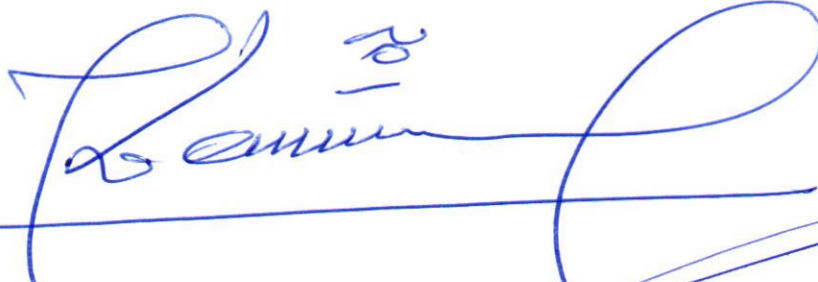
Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Dr Boni YAYI

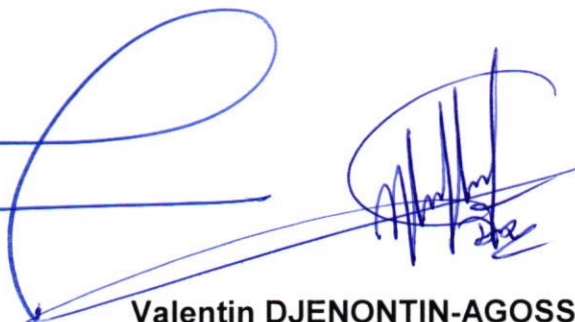
Le Ministre de l'Economie, des Finances et
des Programmes de Dénationalisation,

Le Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice, de la Législation
et des Droits de l'Homme,



Komi KOUTCHE

Le Ministre du Développement, de l'Analyse
Economique et de la Prospective,

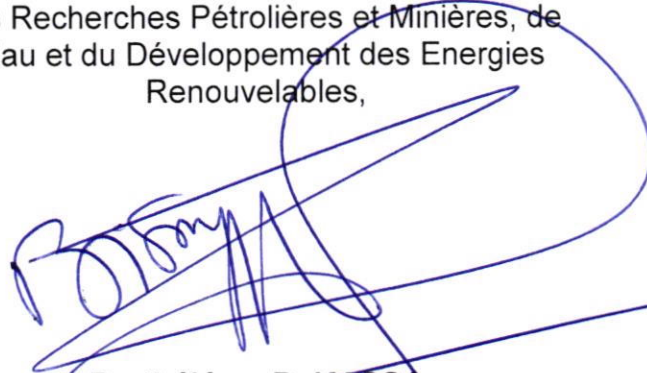


Valentin DJENONTIN-AGOSSOU

Le Ministre de l'Energie,
des Recherches Pétrolières et Minières, de
l'Eau et du Développement des Energies
Renouvelables,



Marcel A. de SOUZA



Barthélémy D. KASSA

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 02 ; MEFPD 2 MERPMDER 2 ; AUTRES MINISTERES 25 ; SGG 4 ; INSAE 4 ; DGB-
DGDDI-DGID 3 ; BN-DAN-DDL 3 ; GCONB-DCCT 2 ; INTERSSES 7 ; IGAA-IGF 2 ; UAC-FASEG-ENEAM 3 ; JORB 1.